

Janvier 2025

OFFRE

D’EMPLOI

**LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN**

**RECRUTE**

**DES INFIRMIER(E)S (H/F)**

**POSTES PERMANENTS**

**PÔLE MEDICO-SOCIAL –**

**FOYER D’ACCUEIL MÉDICALISÉ - FAM**

**TEMPS PLEIN**

**Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :**

Madame la Directrice des soins

Centre Hospitalier de Lannemezan

644, route de Toulouse

65300 LANNEMEZAN

✆ 05.62.99.54.30 ou 54.31

secretariat.direction.des.soins@ch-lannemezan.fr

**Mission générale du poste :**

**I – IDENTIFICATION DU POSTE :**

**Titre de la fonction** : Infirmier Pôle Médico-Social Réhabilitation Handicap

**Etablissement** : Hôpitaux de Lannemezan

**Service/secteur/Bureau :** Foyer d’Accueil Médicalisé « L’Orée des Bois »

**Adresse** : 644 Route de Toulouse – 65300 LANNEMEZAN

**Téléphone** : 05 62 99 53 23

**Rattachement hiérarchique :**

**Directeur de l’Etablissement** : Madame Yasmina GAYRARD

**Directrice adjointe responsable du pôle Médico-Social Réhabilitation Handicap :** Madame Stéphanie MAGNAT

**Fonction des supérieurs hiérarchiques** : Cadre supérieur de santé- Cadre de proximité

**Liaisons fonctionnelles :**

|  |  |
| --- | --- |
| **POSTE / SERVICE** | **MOTIF** |
| INTERNES AU SERVICE : MédecinsCadre supérieurCadre de santéCadre socio-éducatifAides-Soignants /AESASHAssistante SocialeEducateurs Familles / TutellesStagiaires  | Mise en œuvre des projets personnalisés des prescriptions et suivi médical des résidents (rôle prescrit)Organisation et planification des soins du rôle propre en équipe pluridisciplinaire Gestion des dossiers IDE des résidents et liaison avec les famillesEncadrement des stagiairesLiaison avec l’équipe d’encadrement |
| INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER :Services de soinsServices techniquesServices logistiques | Organisation des hospitalisations, des consultations et suivis des résidents.Suivis de l’entretien du matériel et du mobilierCommandes diverses ou supervision des commandes |
| EXTERNES :Familles et proches des résidents | Accueil- Accompagnement- Information et soutien aux familles et proches |

**II – CONTENU DU POSTE :**

Conformément au décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l’exercice de la fonction d’infirmier, il a pour mission générale d’analyser, d’organiser, de réaliser des soins infirmiers évalués, de contribuer au recueil de données cliniques et épidémiologiques en participant à des actions :

* De prévention
* De dépistage
* De formation
* D’éducation à la santé.

Dans l’ensemble de ces activités, les infirmiers sont soumis aux règles professionnelles et notamment au secret professionnel. Ils exercent leur activité relationnelle avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif.

**LISTE DES ACTIVITES**

1. FONCTION SOINS
* Effectue l’ensemble des soins du rôle propre et du rôle prescrit décrit dans le décret de compétences du 29 juillet 2004 en favorisant l’autonomie de la personne soignée et le projet personnalisé du résident auquel il participe.
* Organise avec les équipes le déroulement des soins des résidents : consultations, planification des suivis annuels…
* Respecte le secret médical et les règles de déontologie de la profession
* Recueille des informations auprès des résidents, de leurs familles, de leurs proches pour construire le projet de soins du résident
* Pose des objectifs de soins et de prise en charge pour maintenir l’autonomie, accompagner les proches, prévenir la douleur etc…
* Propose des actions adaptées en équipe et en évalue les résultats
* Assure les transmissions écrites et orales à ses collègues et permet la continuité des prises en charge.
* Dépiste et évalue les risques (maltraitance, chutes…)
* Assure les visites médicales et leurs mises à jour.
* Evalue le comportement des résidents et participe à la surveillance clinique, aux méthodes diagnostic (Bilan d’autonomie, grilles d’évaluation).
* Surveille les prises médicamenteuses et les effets des traitements prescrits.
* Intervient dans les situations de crise et d’urgence.
* Applique les protocoles validés.
* Evalue et soulage la douleur
1. FONCTION GESTION
* Réalise des tâches administratives liées à la réalisation des soins.
* Gère les commandes des produits nécessaires aux soins.
* Gère les stocks en médicaments et en assure les commandes en cas de nécessité auprès de la pharmacie centrale.
* Réceptionne les commandes, les vérifie et les range.
* Assure le rangement et la vérification du matériel d’urgence.
* Assure la responsabilité de l’utilisation adaptée des matériels mis à sa disposition et de leur maintien en état de fonctionnement.
* Signale aux cadres tous les problèmes de dysfonctionnement qui peuvent nuire à la qualité de la vie et soins.

- Assure l’encadrement de l’unité en l’absence des cadres.

* Participe aux différentes réunions
1. FORMATION ET ENCADREMENT
* Accueille les stagiaires : assure l’encadrement et enseigne les soins infirmiers spécifiques pratiqués dans le service, en fonction des projets pédagogiques et des objectifs de stage.
* Participe au contrôle de connaissances et des mises en situations professionnelles sur délégation des cadres.
* Réactualise ses connaissances en participant à des actions de formations collectives et individuelles.
* Participe à la recherche en soins infirmiers afin de promouvoir la qualité des soins dans le service.
* Développe ses qualités personnelles, d’initiatives, d’innovation et de changement.

**III – NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D’AUTONOMIE :**

L’infirmier est responsable de la mise en œuvre et de l’évaluation en équipe pluridisciplinaire du projet personnalisé du résident.

**IV - EXIGENCES**

**DU POSTE**

* Roulement en 5/2 variable (matin/AM/nuit)
* Repos en fonction du roulement

**RELATIONNELLES**

* Aptitudes à la communication verbale et non verbale
* Aptitudes à travailler en équipe pluridisciplinaire
* Aptitudes d’adaptation aux changements
* Aptitudes à gérer des situations d’urgences et de crises clastiques

 **GENERALES**

* Être capable d’entendre et de percevoir les demandes et les besoins des résidents.
* Être capable de répondre à ces demandes et ces besoins en dispensant des soins appropriés
* Être capable d’assurer des soins infirmiers préventifs, curatifs, éducatifs à la personne présentant un handicap mental, psychique ou physique
* Être capable d’analyser toute situation.
* Être capable de contrôler ses réactions affectives.
* Être capable d’assumer des responsabilités et de prendre des décisions dans le cadre de ses compétences définies dans le décret.
* Être capable de collaborer avec d’autres métiers que celui du soin : AES/EDUCATEURS/ME….
* Être capable de prendre des initiatives et d’appliquer des gestes d’urgence
* Être capable de faire preuve de franchise et de loyauté
* Être capable de s’investir dans un travail de recherche
* Être capable de se remettre en cause et de s’auto évaluer pour faire progresser les pratiques
* Être capable de s’informer : faire preuve de curiosité intellectuelle dans les domaines qui font à ce jour la spécificité du service.
* Mettre à jour ses connaissances et application des recommandations HAS-ANESM s’appliquant au secteur médico-social.

**V-PROFIL REQUIS**

 Connaissances générales :

* Connaissance des règles civiques et déontologiques
* Connaissance des pathologies liées à l’handicap
* Connaissance des pathologies de type psychiatrique et des conduites à tenir en cas de crise d’agitation et/ou d’agressivité
* Connaissance des protocoles qualité
* Connaissance des Droits du Patient
* Connaissance des protocoles d’évacuation des locaux en cas d’incendie.
* Connaissance des gestes d’urgence.
* Connaissances de l’outil informatique et du dossier patient informatisé CROSSWAY

Compétences professionnelles :

- Maîtrise du comportement.

- Capacité à organiser son travail.

- Capacité à gérer les stocks.

- Capacité à prendre des décisions dans le domaine de sa compétence.

Qualités relationnelles :

- Posséder un esprit d’analyse.

- Posséder un esprit d’équipe.

- Avoir le sens du respect d’autrui.

- Être tolérant, patient.

- Être volontaire pour exercer ses fonctions dans ce type d’unité.

- Être capable de gérer ses émotions, savoir prendre du recul

- Savoir se remettre en cause dans ses pratiques professionnelles.

- Être discret.

- Être disponible.

- Posséder des capacités de gestion et d’organisation.

**VI- NIVEAUX REQUIS**

Formation initiale :

Diplômes : posséder un diplôme d’état infirmier

Exigences particulières :

* Connaissance des besoins et des pathologies spécifiques de la personne polyhandicapée
* Connaissance générale des pathologies psychiatriques.

Evolution de carrière : préparation au concours cadre ou autre spécialité possible.